

# Ministère de la culture et de la communication

## *Concours externe de technicien d'art*

Métiers de la céramique  
Spécialité « céramique »

SESSION 2016

### **Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art**

**La phase d'admissibilité comporte une épreuve orale consistant en une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier.**

*(préparation : vingt minutes ; durée vingt minutes ; coefficient 1).*

|                  |
|------------------|
| <b>SUJET n°7</b> |
|------------------|

La création contemporaine à Sèvres de 1980 à nos jours.

*Le candidat pourra s'appuyer sur les illustrations jointes au sujet.*











